



## Chers amis plaisanciers de Port Haliguen, chers adhérents à l'APPH

Nous vous souhaitons une excellente année 2025, pleine de belles aventures nautiques.

Nous sommes heureux de vous proposer d'adhérer ou de renouveler votre adhésion 2025 à l'APPH votre Association, dont les objectifs sont :

- Représenter les usagers** du port de plaisance de Port Haliguen tant auprès des autorités administratives, que du délégataire.
- Étudier et rechercher des solutions**, en concertation avec les autorités concernées, à tous les problèmes posés par l'utilisation des installations du port de Port Haliguen.
- Contribuer** à la sensibilisation des plaisanciers sur la sécurité.
- Organiser des rencontres conviviales** et développer des relations entre ses adhérents.
- Promouvoir** le respect de l'environnement.

La Capitainerie, comme les années précédentes, vous a fait parvenir la demande d'adhésion ou de renouvellement de votre adhésion à l'APPH en version papier et nous l'en remercions.

Avec l'ouverture de notre site mi 2024, nous vous proposons désormais une procédure d'adhésion et de renouvellement d'adhésion en ligne dont nous vous décrivons les modalités ci-dessous. Cela vous facilitera grandement les démarches . Vous trouverez aussi sur le site un formulaire à imprimer pour ceux qui le souhaitent. Les adhésions qui nous parviendront sur support papier seront traitées comme celles reçues via le site.

Il suffit de se rendre sur notre site web à l'adresse : <https://apph-port-haliguen.fr> et de sélectionner la rubrique ADHERER en haut de l'écran. Pour cette première année et afin mettre à jour notre fichier adhérents, nous vous remercions de remplir uniquement **le formulaire NOUVELLE ADHESION** que vous soyez déjà adhérent ou non.

Lorsque vous aurez rempli le formulaire, il suffit de cliquer sur **ENVOYER** pour que nous recevions votre demande d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion.

Pour valider votre inscription, nous vous remercions de nous envoyer votre règlement (20€) en privilégiant le virement dont l'IBAN est mentionné sur le site.

Après réception de votre règlement notre trésorier vous confirmera votre adhésion avec la carte 2025 **qui permet d'obtenir des conditions préférentielles chez les partenaires de l'APPH et de l'UNAN56.**

Bienvenue sur le site de l'APPH, sur votre site, chers adhérents ! Nous vous y souhaitons de belles navigations en notre compagnie ! Cordiales salutations.

Le Bureau de l'APPH

APPH, 6 rue Olibarte, Port-Haliguen, 56170 QUIBERON Site web : <https://apph-port-haliguen.fr>

